**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE**

**ASSEMBLEE DE CORSE**

**2EME SESSION EXTRAORDINAIRE POUR 2014**

**5 ET 6 JUIN**

**N° 2014/E2/011**

**QUESTION ORALE DEPOSEE par Madame Josette RISTERUCCI**

**AU NOM DU GROUPE**

**« ELU(E)S COMMUNISTES ET CITOYENS DU FRONT DE GAUCHE »**

**OBJET : Financement du réseau des missions locales de corse.**

Monsieur le Président, Monsieur le Conseiller Exécutif,

Les missions locales m’ont fait part de la décision de vos services de la direction de la formation, de réduire les budgets de l’ensemble du réseau pour l’année 2014.

Cette réduction se situe entre 20 et 25 % sur le fonctionnement des structures, baisse non négligeable car elle pourrait obliger les élus à devoir prendre des décisions importantes en termes de ressources humaines (suppression de postes).

Je me permets d’attirer votre attention sur ces conséquences et sur l’impact direct que cela pourrait avoir sur l’insertion professionnelle et sociale des jeunes corses.

Les missions locales de Corse accueillent, orientent, informent et surtout accompagnent plus de **6000 jeunes chaque année.** Leur rôle a un impact primordial sur l’avenir de notre jeunesse insulaire et elles trouvent en Corse toute leur place dans un contexte très alarmant tant sur l’évolution du taux de chômage des jeunes, qui est parmi les plus élevés de France, que sur le nombre toujours en constante augmentation de jeunes en demande d’insertion.

Leur ancrage territoriale est un véritable atout car il garantit à chaque jeune de l’île de trouver une réponse de proximité et adaptée à ses problématiques aussi bien sociales que professionnelles. L’association Régionale permet à la Collectivité Territoriale de Corse d’avoir un interlocuteur facilement identifiable et une politique volontariste et régionale au plus près des 16-25 ans sur chaque bassin d’emploi.

En Corse, les quatre missions locales et leur Association Régionale sont reconnues et très largement félicitées aussi bien nationalement, régionalement que localement pour l’atteinte de leurs objectifs sur l’ensemble des dispositifs qu’elles mettent en œuvre et la qualité de leur accompagnement.

Le différentiel serait de 124 000 euros pour l’année 2014, il me paraît primordial de pouvoir abonder ce budget afin que les missions locales dans notre région puissent remplir les objectifs d’insertion des jeunes, ce qui est une priorité nationale.

En vous remerciant.

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE**

**ASSEMBLEE DE CORSE**

**2EME SESSION EXTRAORDINAIRE POUR 2014**

**5 ET 6 JUIN**

**N° 2014/E2/011**

**REPONSE DE Monsieur Jean ZUCCARELLI**

**Conseiller Exécutif de Corse –Président de l’ADEC**

**A la question orale déposée par Madame Josette RISTERUCCI**

**AU NOM DU GROUPE**

**« ELU(E)S COMMUNISTES ET CITOYENS DU FRONT DE GAUCHE »**

**OBJET : Financement du réseau des missions locales de corse.**

Madame la Conseillère,

Vous avez tout à fait raison de souligner le rôle important joué par les missions locales sur notre territoire, tout particulièrement leur travail remarquable, effectué auprès des jeunes en difficulté dont la demande d’insertion est forte. Dans un contexte économique difficile, leur action est essentielle et doit être soutenue. C’est pour cela que notre collectivité continuera, comme elle le fait depuis de nombreuses années, de les accompagner afin de leur permettre d’assurer pleinement les actions indispensables qu’elles accomplissent.

Permettez-moi cependant de m’étonner des informations qui vous ont été communiquées.

Cette année, dans le cadre du Contrat d’Objectifs et de Moyens Apprentissage, les missions locales, via l’Association Régionale des Missions Locales, vont bénéficier d’une enveloppe de 150.000€ à répartir de manière égale entre chaque structure, soit 37.500€ chacune. Cette aide, complémentaire du budget de fonctionnement des missions locales soumis aux contraintes budgétaires de l’exercice, est destinée à dynamiser le dispositif d’apprentissage reconnu comme voie d’excellence vers l’emploi. Chaque mission locale pourra ainsi déployer à l’interne ou recruter des développeurs d’apprentissage.

Cette enveloppe augmente donc le budget global alloué aux missions locales par rapport à l’année précédente.

* Pour la mission locale d’Ajaccio, le budget 2013 alloué était de 100.000€, il passera à 117.500€.
* Pour la mission locale de Bastia, le budget 2013 alloué était de 135.000€, il passera à 147.500€.
* Pour la mission locale de Porto-Vecchio, le budget 2013 alloué était de 80.000€, il passera à 93.500€
* Pour la mission locale rurale, le budget 2013 alloué était de 150.000€, il passera à 167.500€

Ainsi le différentiel n’est pas de **moins 124 000€,** mais de **plus 61.000€.**

Je vous remercie.